

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^o B. DE JONGHE, LE C^o TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1900

CINQUANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1900

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

DEUX JETONS INÉDITS

DE

RECEVEURS DE BRUXELLES

(XIV^e SIÈCLE)

Depuis 1866 que nous avons commencé, dans la *Revue belge de numismatique*, l'étude des jetons des anciens magistrats de Bruxelles, nous avons toujours cherché à grouper par séries homogènes les jetons faisant l'objet de nos recherches. Ces sortes de publications sont, en général, bien plus fructueuses en déductions que celles qui ne comportent qu'une pièce unique. Ces dernières, cependant, sont loin d'être dénuées d'intérêt, et l'on aurait tort d'en faire fi; seulement elles ne sont pas toujours faciles, faute de moyens de comparaison.

C'est ainsi que la publication d'un jeton de notre ancienne collection, qui nous avait toujours tenté, était restée impossible à réaliser, à défaut de point

de repère pour déterminer l'époque de son apparition.

Grâce à un échange consenti par notre aimable confrère. M. le comte Albert Visart de Bocarmé, nous pouvons aujourd'hui donner suite à nos désirs.

Les déterminations certaines des jetons de la première période (1334-1420) resteront longtemps difficiles, sinon impossibles, pour deux motifs bien distincts. Le premier vient des nombreuses lacunes qui existent encore parmi les jetons recueillis jusqu'à ce jour, lacunes qu'il serait si désirable de voir combler, non seulement pour compléter l'ensemble des jetons des receveurs de cette première période, mais parce que ces nouvelles trouvailles permettraient de comparer les premiers aux derniers, au point de vue de leur diamètre et de leur gravure, et d'arriver, par conséquent, au but proposé. Malheureusement, ces nouvelles trouvailles sont bien lentes au gré des numismates.

Le second motif consiste dans l'absence de registres et de documents officiels pour établir une liste complète des fonctionnaires ayant occupé le poste de receveur pendant cette période. Cette liste est absolument nécessaire pour déterminer ces jetons d'une façon certaine et les classer dans leur ordre chronologique.

On comprendra d'autant mieux la nécessité de consulter des documents authentiques, qu'on ne

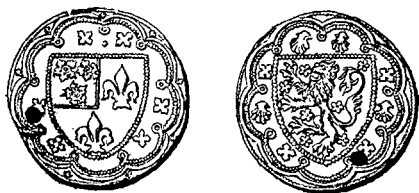
trouve dans les ouvrages imprimés que des renseignements erronés ou incomplets. C'est ainsi que Butkens, dans ses *Trophées de Brabant*, ne commence sa liste des receveurs qu'à la Charte de 1421, c'est-à-dire à la seconde période, bien qu'il commence la liste des échevins à 1339.

Les savants auteurs de l'*Histoire de la ville de Bruxelles*, MM. Henne et Wauters, qui ont puisé leurs renseignements dans le précieux manuscrit n° 14913 de la Bibliothèque de Bourgogne, n'ont pu publier la liste des receveurs depuis 1334 à 1420 qu'avec de nombreuses lacunes; ainsi, pour ce laps de temps, ils renseignent les premier et deuxième receveurs pour trente-deux années; le premier receveur pour sept années et pour les quarante-huit années restantes ils ne donnent aucune indication.

Dans son premier rapport concernant les archives communales, le nouvel archiviste, le savant M. Jean Van Malderghem, signale qu'il existe, depuis un temps immémorial, une énorme quantité de documents anciens que, faute de temps, on n'avait pu classer, mais que, par suite de l'augmentation du personnel, on va pouvoir mettre en ordre.

Au nom de tous les numismates acceptons-en l'augure, et, en attendant le moment de voir combler toutes les lacunes de la liste des receveurs de 1334 à 1420, donnons la description des deux jetons qui font l'objet de cet article.

I



Ce jeton présente, au droit, les armoiries d'Égide de Loose (du lignage de T'Serhuijgs) qui blasonnait *d'argent à 3 fleurs de lîs de gueules, au franc quartier d'argent à 3 roses ou quinte-feuilles de gueules.*

Au revers se trouvent les armoiries de Barthélemi T'Serclaes, dit Violette (du lignage de Steenweghe), et qui portait *de gueules semé de violettes d'argent; au lion rampant du même, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.*

Ces deux patriciens furent les receveurs de l'année 1377.

C'est ce jeton (malheureusement troué) de cuivre rouge et du diamètre de 24 millimètres, qui nous a permis de décrire le jeton suivant, qui porte également à l'une de ses faces les armoiries d'Égide de Loose.

Nous réserverons nos observations à l'égard de ce patricien à la description de ce second jeton.

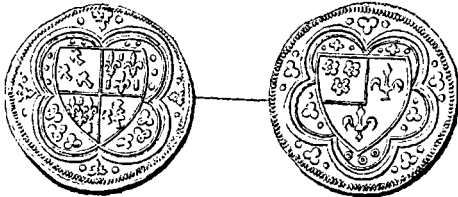
Quant à Barthélemi T'Serclaes, ses armoiries sont exactement décrites dans l'*Armorial général* de J.-B. Rietstap, mais la planche de l'*Histoire*

de la ville de Bruxelles les reproduit sous les noms de T'Seraerts (ou T'Serarnts), et avec le lion non couronné. Ces deux branches d'une même famille blasonnent de même, avec cette différence du lion couronné ou non-couronné.

Nous ferons remarquer que le graveur du jeton n'a pas accusé assez fortement la couronne du lion, puisqu'il faut une forte loupe pour en découvrir les vestiges. Cette négligence s'explique cependant, lorsqu'on songe que ce jeton n'était point une œuvre d'art, mais simplement un instrument de calcul pour la revision des comptes.

Barthélemi T'Serclaes fut échevin en 1374, 1380 et 1386.

II



Ce jeton, de cuivre rouge et du diamètre de 24 millimètres, représente à l'une de ses faces les armoiries d'Éverard de Huldenberge (du lignage de Sweerts), qui blasonnait *écartelé aux 1 et 4 d'or à 3 maillets penchés de gueules, et aux 2 et 3 d'azur à 3 lis d'argent et semé de billettes d'or.*

Ni J.-B. Rietstap, dans son *Armorial général*, ni Jules Bosmans, dans son *Armorial de la Belgique*, ne donnent ces armoiries. Nous ne les avons

trouvées que dans les manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, n° 1174, 2° série, et le n° 14913, toujours à consulter. Toutes les armoiries reproduites dans l'*Histoire de la ville de Bruxelles* ont été copiées d'après ce dernier manuscrit.

L'autre face de ce jeton porte les armoiries d'Égide de Loose, bien conformes à celles du jeton précédent de 1377.

On remarquera, cependant, de petites différences dans le dessin des meubles, ainsi que dans l'entourage de l'écusson.

Les lacunes de la liste des receveurs ne permettent pas de donner à ce jeton une date certaine.

Nous ne rencontrons Éverard de Huldenberghe, parmi les magistrats de la première période, qu'en 1340 et 1363, comme échevin et en 1353, comme premier receveur, sans nom du deuxième receveur.

L'indication de 1353 comme premier receveur à Éverard de Huldenberghe ne peut s'appliquer à notre jeton, attendu que les quatre jetons de 1352, 1367, 1372 et 1375 prouvent, par une simple inspection de leur gravure, que le jeton qui nous occupe est postérieur à ces quatre jetons bien déterminés.

Pour l'édification de nos lecteurs, voici la désignation de ces quatre jetons, à dates certaines :

1° Le premier, de 1352, des deux receveurs Guillaume de Hertoghe et Jean Mennen (voy. *Revue de la numismatique belge*, 1866, pl. XVI, n° 3);

2° le deuxième, de 1367, des deux receveurs J. Mennen et Franc Rolibuc (jeton encore inédit, mais parfaitement déterminé);

3° le troisième, de 1372, des deux receveurs Franc de Coudenberg et Giselbert Pipenpoi (*voy.* le volume de 1861 de la même *Revue*, pl. XV, n° 3, et rectification à la note 1 de la page 403 du volume de 1863);

4° et le quatrième jeton, de 1375, des deux receveurs H. Fraeybaert et Hugues de Coudenberg (*voy.* à la page 243 du volume de 1864 de la même *Revue*).

Mais c'est surtout la grande affinité du jeton n° I, d'Égide de Loose et B. T'Serclaes, les deux receveurs de 1377, qui prouve que notre jeton n° II doit être à peu près contemporain de ce jeton.

Malheureusement les receveurs des années 1378 à 1384, 1386 et 1387, et d'autres encore, nous sont toujours inconnus, et nous devons supposer que l'une ou l'autre de ces années a eu ces deux magistrats pour receveurs.

Outre la mention de 1377 comme premier receveur, nous trouvons qu'Égide de Loose figure aussi :

en 1364, comme deuxième receveur, avec Walter de Coeckelberghe ;

et en 1369, comme premier receveur, avec Égide de Pape.

Pour ces deux magistratures, les jetons ne sont pas encore retrouvés.

Notons enfin, qu'en 1358 et en 1372, un autre

Égide de Loose fut échevin, mais le franc quartier de ses armoiries était *de sable à une étoile d'argent* (voy. la planche XVII, lettre B, de l'*Histoire de Bruxelles*).

Il résulte de tout ce qui précède que, pour fixer d'une façon certaine et dans leur ordre chronologique les jetons des anciens receveurs de Bruxelles non encore déterminés, il est nécessaire, ainsi que nous l'avons dit, de faire de nouvelles trouvailles en jetons inconnus jusqu'ici, et de combler les lacunes de la liste des receveurs de 1334 à 1420.

Aussi adressons-nous un chaleureux appel à tous ceux qui possèdent de ces jetons ou des documents permettant à de nouveaux travailleurs d'étudier les annales de la cité, tant au point de vue archéologique qu'historique, comme d'élucider, au point de vue héraldique, les armoiries des nombreuses familles patriciennes qui ont joué un rôle considérable pendant plusieurs siècles, à la plus grande gloire de la ville de Bruxelles.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

Bruxelles, janvier 1900.
